CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177189** **VALABLE JUSQU'AU** **08/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2018

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/07/2024

Capital : 10 000

Raison sociale : EURL BREGOLIN MARIO

Sigle : BREGOLIN MARIO EURL

18 ROUTE DE GUEBWILLER
68360 SOULTZ-HAUT-RHIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2018 B 689

Siret : 841 960 404 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 50 00150-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148955946

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148955946

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 89 74 61 47 **Fax :**

Portable : 06 86 79 33 16

Responsabilité légale :
BREGOLIN MARIO GÉRANT / BREGOLIN MARIO GÉRANT

Site Internet : http://www.bregolinmario-chauffage-sanitaire.fr

E-mail : mario.bregolin@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 510 838 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	5	04/06/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	30/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		22/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	25/09/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E177189** **VALABLE JUSQU'AU** **08/03/2027**

ÉDITÉ LE **13/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2018
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/07/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2018 B 689

Siret : **841 960 404** **00025**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 50 00150-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148955946

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148955946

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **EURL BREGOLIN MARIO**
Sigle : BREGOLIN MARIO EURL
18 ROUTE DE GUEBWILLER
68360 SOULTZ-HAUT-RHIN

Téléphone : 03 89 74 61 47 **Fax :**
Portable : 06 86 79 33 16

Site Internet : http://www.bregolinmario-chauffage-sanitaire.fr
E-mail : mario.bregolin@orange.fr

Responsabilité légale :
BREGOLIN MARIO GÉRANT / BREGOLIN MARIO GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/06/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	22/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/06/2025
o Ventilation mécanique	25/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/03/2026 10:22

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.